



Samedi 24 juin 2023

Assemblée Générale

Compte rendu

L'assemblée générale 2023 s'est tenue dans la salle pédagogique du Muséum d'histoire naturelle Jacques de La Comble en présence de 34 sociétaires et de l'équipe salariée de la société. Le Muséum était représenté par M. Alban Silvas. La ville d'Autun était représentée par M. Gauthier Gimenez (adjoint au maire chargé de la culture), le Département de Saône-et-Loire par Mme Catherine Amiot (vice-présidente au CD71 et maire d'Epertully) et la région Bourgogne Franche-Comté par Mme Claire Mallard (conseillère régionale). Aux 32 sociétaires présents s'ajoutent 66 pouvoirs soit 100 votants.

Après un mot d'accueil de M. Alban Silvas au nom du Muséum, David Beaudoin, président de la SHNA ouvre l'Assemblée générale 2023 et présente son rapport moral.

Rapport moral du président

Nous voici réunis une nouvelle fois pour présenter les actions que notre société a menées en 2022. L'équipe de l'OFAB mettra en avant quelques-unes d'entre elles lors du rapport d'activités. Vous verrez que nous poursuivons nos objectifs d'amélioration de la connaissance et de sa diffusion en lien plus ou moins étroit avec les projets et les acteurs du territoire bourguignon. Parmi ces acteurs, il y a bien sûr nos financeurs sans lesquels il ne serait pas possible de maintenir une équipe de 25 salariés ; la région Bourgogne Franche-Comté (notre financeur le plus important depuis qu'elle a décidé de compenser la partie FEDER), la DREAL, les départements bourguignons et les agences de l'Eau nous soutiennent depuis de nombreuses années mais ce ne sont pas les seuls. Vous aurez un aperçu de ce que cela implique comptablement lors du rapport financier 2022 et le résultat montre à quel point le travail de toute l'équipe est sérieux et efficace. Je tiens donc à les remercier et les féliciter pour leur investissement.

Pour toutes nos actions, l'équipe s'appuie aussi sur les bénévoles, des personnes qui fournissent tout au long de l'année des données ou qui participent aux animations, colloques et autres réunions. Il ne faut pas oublier non plus les actions menées en dehors de l'OFAB, en géologie, en paléontologie, en mycologie et en botanique. Même si l'équipe, par ses champs d'actions et son professionnalisme occupe une part prépondérante des activités de la SHNA, cette dernière n'en reste pas moins une association loi 1901 basée sur l'engagement de ses sociétaires. Merci à tous pour votre soutien quelle que soit la forme sous laquelle il s'exprime.

La SHNA ne travaille pas seule en région. Outre les financeurs, elle mène ses actions conjointement avec de nombreux partenaires associatifs bourguignons. Parmi les premiers, il y a Bourgogne-Franche-Comté Nature, fédération dont nous sommes membres fondateurs et dont nous suivons

l'évolution actuelle de façon attentive puisqu'il s'agit de notre principal partenaire pour la diffusion des connaissances, notamment des atlas. Je n'en dirai pas plus, les actions de BFC Nature vous seront présentées dans le rapport d'activité.

Autre partenaire important, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne ; la SHNA siège au conseil d'administration (4^e collège) et un de nos salariés est hébergé dans ses locaux nivernais. Plusieurs actions conjointes sont menées comme la protection de sites à chauves-souris ou à cistude. Le CEN Bourgogne fait également partie, au même titre que la SHNA, des membres de l'Organisation Régional de la Donnée et de l'Expertise Naturaliste BFC, l'ORDEN pour faire court, ex-association SIGOGNE depuis que l'outil SIGOGNE a été intégré à l'Agence Régionale de la Biodiversité ; y siègent également le CEN Franche-Comté, la LPO BFC, la CPEPESC FC, le CBNBP et le CBNFC-ORI, en gros les plus grandes associations régionales gérant des données naturalistes. Le travail mené par l'ORDEN pour valoriser ces données est important mais compliqué compte tenu de nos relations avec l'ARB.

La SHNA fait également partie de l'Entente Naturaliste de Bourgogne avec l'AOMSL et la Choue, c'est-à-dire les anciens membres de l'EPOB qui souhaitaient continuer à travailler ensemble après la dissolution de cette dernière. Cela s'est notamment traduit ces derniers mois par des courriers aux préfetures au sujet du renard et du blaireau.

Je ne parlerai pas cette année de l'Association Départementale des Sociétés Scientifiques de Saône-et-Loire qui évolue également et qui méritera un point plus important l'an prochain.

Autre partenaire d'importance, le Parc naturel régional du Morvan puisque qu'une partie de l'équipe est hébergée à la Maison du Parc, que la SHNA est membre du Conseil Associatif et Citoyens et qu'une partie très importante des actions naturalistes sur le territoire du parc est menée par notre équipe. Cependant, la convention qui lie nos deux structures est caduque depuis plus de 6 mois et son renouvellement est pour l'instant au point mort.

Les liens avec Bibracte se renforcent petit à petit grâce aux sorties communes mises en place depuis l'an passé, orientés principalement vers la botanique.

Enfin, je n'oublierai pas le Muséum d'Histoire Naturelle Jacques de La Comble d'Autun. Nous travaillons depuis un an avec la nouvelle direction, Aude Médina et Alban Silvas, à cadrer au mieux l'aide que la SHNA peut apporter au muséum pour la valorisation de ses collections et l'accueil dont la SHNA peut bénéficier dans les locaux du muséum comme c'est le cas aujourd'hui. Nous en reparlerons dans le rapport d'activités.

Comme toujours, j'ai quelques difficultés à limiter ce rapport moral à l'année comptable précédente surtout quand on connaît les événements qui ont eu lieu ces derniers mois. La SHNA est hébergée par le MHN d'Autun depuis qu'elle a donné ses collections naturalistes à la ville d'Autun. Notre local se situait jusqu'à il y a peu en face du muséum au 15 rue Saint-Antoine ; pour différentes raisons, la Municipalité nous a proposé d'installer la société dans un appartement de l'ancienne Banque de France ce que nous avons accepté. Les « forces vives » de la société se sont investies dans le déménagement du mobilier mais surtout de notre bibliothèque, c'est-à-dire plusieurs milliers d'ouvrages. Nous avons passé, au bas mot, plus de 120 heures de travail commun à vider l'ancien local et à réinstaller grossièrement la bibliothèque dans le nouveau. Un immense merci à Bernard Arnoult, Guy Barnay, Patrick Baudinaud, Hervé Bouard, Michel Boutillon, Dominique Chabard, Yves

Claudot, Adeline Guillaume, Yvon Letrange, Robert Pillon et Patrick Ryon. Il reste encore un travail immense de tri et de réorganisation à effectuer mais les bonnes volontés sont là. Merci à la ville d'Autun pour ce nouveau local ; le siège social de la SHNA est donc dorénavant sis au 38 avenue Charles de Gaulle et son inauguration est envisagée pour le mois d'octobre.

Pour finir, je tiens à remercier l'ensemble du conseil d'administration pour son engagement dans notre société. Nous avons élu l'an passé un nouveau conseil d'administration avec quelques nouvelles têtes ; parmi elles, Alexandre Mallet et Hervé Bouard qui représentent la SHNA dans les groupes Loup de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, Alexandre siégeant également à la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères pour la SHNA. Nathalie Pégon a eu la gentillesse de prendre le poste de secrétaire même si elle a dû y renoncer il y a quelques semaines en raison de problèmes personnels ; elle reste membre du CA. Pour ceux qui étaient présents l'an passé, vous vous souvenez sans doute de l'émotion de Maurice Saclier pour son dernier rapport financier ; c'était une particularité de notre association que ce rapport soit présenté par une autre personne que le trésorier (mais en commun accord avec lui). C'est le trésorier qui présentera les comptes dans quelques minutes, à savoir Bernard Arnoult qui a accepté cette charge l'an passé lors de l'élection du bureau. Il libère ainsi Robert Pillon après 37 ans d'investissement sans faille en tant que trésorier. Au nom de tous les sociétaires actuels et passés, au nom du conseil d'administration et en mon nom propre, merci Robert !

Le président invite Robert Pillon à le rejoindre et Bernard Arnoult lui offre un cadeau au nom du conseil d'administration. Le président donne ensuite la parole au trésorier Bernard Arnoult pour la présentation du rapport financier 2022.

Rapport financier de l'exercice 2022

Bernard Arnoult commence la présentation du rapport par quelques mots de remerciements :

A l'AG de 2022, Maurice Saclier a souhaité remettre ses fonctions de contrôleur de gestion. Le Conseil d'administration m'a sollicité pour reprendre ces fonctions et la totalité des fonctions de trésorerie ; Robert Pillon, après 37 années de trésorier de la SHNA a accepté la position du CA avec un certain soulagement. Je remercie ces deux piliers du CA de leur implication à m'aider à m'investir dans ce poste de trésorier de la SHNA. De même, je remercie notre salariée Adeline Guillaume chargée de l'administration et de la comptabilité, de sa bienveillance à mon égard, ainsi que mes collègues du CA de la SHNA.

PRODUITS D'EXPLOITATION (biens et services)

En hausse de 125 995 € par rapport à 2021

	2022	2021	Variation	Commentaire
VENTES MARCHANDISES	356 €	639 €	-283 €	Vente de tee-shirt
EXTRACTIONS	22 090 €	18 778 €	3 312 €	Extractions de données de la BBF, la mise en place de Sigogne n'a pas d'impact pour le moment sur ce poste.
ETUDES PARTENARIALES	283 683 €	191 867 €	91 816 €	Augmentation des études partenariales en 2022 (Docob, PNRM RNRTM, CABCS, EPTB, ABC Bassou, CENB études chiros, Com Com Clunisois Sonneur,.....)
VENTES DE PUBLICATIONS	167 €	617 €	-450 €	Pas de nouvelle impression cette année - vente des ouvrages en stock
AUTRES ETUDES ET RECHERCHES	58 700 €	29 201 €	29 499 €	Essentiellement études sur les chauves-souris - Prestataires privés
ADHESIONS	3 810 €	3 740 €	70 €	Retour à un fonctionnement normal
SENSIBILISATION - PEDAGOGIE	8 867 €	5 410 €	3 457 €	Augmentation des animations sur la biodiversité en 2022
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	238 €	74 €	164 €	Frais d'envoi
TRANSFERT DE CHARGES*	4 865 €	6 455 €	-1 590 €	Divers remboursements : formation, service civique, BFC Nature
Total	382 776 €	256 781 €	125 995 €	

AUTRES PRODUITS : SUBVENTIONS

En augmentation de 177 262€ par rapport à 2021

	2022	2021	Variation	Commentaire
FEDER	0 €	151 448 €	-151 448 €	Fin du FEDER
DREAL	162 042 €	157 603 €	4 440 €	Baisse de la subvention OFAB, on passe de 156 652 € à 139 135 €. Ce qui nous fait augmenter ce sont les projets annexes comme l'atlas des chiroptères et la grenouille taureau.
CRBFC	271 351 €	98 005 €	173 346 €	Augmentation de la subvention OFAB passe de 88 345 € à 90 000 €. En plus le CRBFC nous compense l'arrêt du FEDER. Et nous avons des projets annexes comme l'atlas des chiroptères, aide à l'embauche pour le poste animation et communication)
CD21	56 466 €	58 825 €	-2 359 €	Baisse de la subvention OFAB, on passe de 46 370 € à 37 534 €. Par contre les projets pédagogiques et les sorties nature sont en augmentation en 2022.
CD89	72 142 €	49 138 €	23 004 €	Augmentation de la subvention OFAB, on passe de 40 020 € à 61 722 €, cette augmentation est due au ENS89
CD58	27 272 €	25 705 €	1 567 €	Légère augmentation en 2022
CD71	0 €	0 €	0 €	Pas de subvention de fonctionnement en 2022 du CD71
AESN	98 939 €	71 278 €	27 661 €	Augmentation de la subvention en 2022, suite à la mise en place de nouveaux projets de restauration de mares
AELB	0 €	6 428 €	-6 428 €	Plus de subvention directe avec l'AELB, mise en place d'un nouveau fonctionnement avec les Contrats Territoriaux et les Contrats Rivières.
AERMC	1 404 €	7 196 €	-5 791 €	Appel à projets - proposition sur la thématique des points d'écrasements d'amphibiens - Solde
VILLE D'AUTUN - Subvention dédiée au contrôle des champignons sur les marchés	2 950 €	2 910 €	40 €	En 2022, uniquement la subvention pour le contrôle des champignons sur les marchés
VILLE D'AUTUN - Subvention de fonctionnement	0 €	0 €	0 €	Pas de subvention de fonctionnement en 2022 de la ville d'Autun
Autres - Subventions dédiées	123 569 €	7 429 €	116 141 €	ABC/ABI
Produits divers - Gestion courante	2 272 €	5 182 €	-2 911 €	Régularisation de subventions antérieures à 2022 (essentiellement AESN)
Total	818 407 €	641 145 €	177 262 €	

CHARGES

Augmentation de 85 882 € des charges par rapport à 2021.

	2022	2021	Variante	Commentaire
ELECTRICITE	428,88	0	429 €	Antenne de Saulieu
PETIT OUTILLAGE ETUDES	10 976 €	7 720 €	3 257 €	Petite augmentation par rapport à 2021, liée à l'augmentation des études
PETIT OUTILLAGE DIAGNOSTIC	0 €	636 €	-636 €	
FOURNITURES DE BUREAU	9 300 €	6 406 €	2 894 €	Augmentation due à l'équipement de l'antenne de Saulieu et du nombre de personne
FOURNITURES MOBILIER DE BUREAU	0 €	0 €	0 €	
SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 000 €	1 000 €	0 €	
SOUS TRAITANCE ETUDES	63 409 €	18 790 €	44 619 €	2 grosses prestations : Atlas des chiroptères et restauration des mares
TRAVAUX IMPRESSION SCIENTIFIQUE	1 992 €	286 €	1 707 €	Impressions d'autocollants : Je lève le pied et de roll'ups
TRAVAUX IMPRESSION DIVERS	1 203 €	1 493 €	-290 €	Impression de roll'ups de la structure et le bulletin n°217
LOCATIONS	6 886 €	1 200 €	5 686 €	Location des locaux : La Charité-sur-Loire et maintenant Saulieu
LOCATION PHOTOCOPIEUR	5 622 €	4 968 €	654 €	Location de 3 Photocopieurs/imprimantes/scanners
LOCATION DE VOITURE	0 €	18 €	-18 €	
LOCATION TELEPHONIE	1 665 €	1 665 €	0 €	Location du matériel téléphonie à Saint-Brisson
CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PROPRIETE	2 113 €	185 €	1 928 €	Local de Chalon-sur-Saône et de Saulieu
ENTRETIEN REPARATION/BIENS MOBILIER	1 957 €	0 €	1 957 €	Antenne de Saulieu
MAINTENANCE	3 866 €	4 610 €	-744 €	Essentiellement maintenance des 3 Photocopieurs/imprimantes/scanners
PRIMES ASSURANCES	7 999 €	5 909 €	2 090 €	Augmentation due au nouveau local et mise à jour des contrats
DOCUMENTATION	528 €	194 €	335 €	
FRAIS MISSION DEPLACTS ETUDES	76 104 €	53 522 €	22 582 €	Augmentation due à l'augmentation des études
FRAIS MISSION DEPLACTS	3 671 €	2 206 €	1 466 €	
FRAIS MISSION DEPLACTS SENSIB	190 €	0 €	190 €	
FRAIS MISSION DEPLACTS DIVERS	921 €	380 €	542 €	
HONORAIRES	15 036 €	14 435 €	601 €	
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	108 €	0 €	108 €	
CADEAUX	148 €	0 €	148 €	
PUBLICITE, PUBLICATION	0 €	0 €	0 €	
CATALOGUES ET IMPRIMES	0 €	0 €	0 €	
TRANSPORTS SUR ACHATS	16 €	6 €	10 €	
RECEPTIONS	235 €	55 €	180 €	
RECEPTION DIVERS	148 €	306 €	-158 €	
FRAIS DE COMMUNICATION	11 921 €	12 945 €	-1 023 €	
FRAIS POSTAUX ETUDES	948 €	2 617 €	-1 669 €	
FRAIS POSTAUX DIVERS	2 594 €	3 018 €	-424 €	Envoi des vœux 2022, Envoi des cartes adhérent suite renouvellement, Envoi de l'invitation à l'AG, envoi du bulletin 217
SERVICES BANCAIRES	528 €	521 €	7 €	
CONCOURS DIVERS	703 €	546 €	157 €	
FORMATION DU PERSONNEL	1 210 €	1 910 €	-700 €	
Total	233 427 €	147 545 €	85 882 €	

L'augmentation des charges est due à trois facteurs importants en 2022 :

- La création de l'antenne de Saulieu
- Une prestation pour l'atlas des chiroptères
- Une prestation pour la restauration des mares

CHARGES DE PERSONNEL

Augmentation des charges de personnel de 140 298 € par rapport à 2021.

	2022	2021	Variante
SALAIRES ET TRAITEMENTS	574 091 €	470 624 €	103 468 €
CHARGES SOCIALES	173 192 €	141 710 €	31 483 €
TAXES SUR LES SALAIRES	30 393 €	20 855 €	9 538 €
FORMATION PROFESSIONNELLE	6 856 €	11 046 €	-4 190 €
TOTAL	784 533 €	644 235 €	140 298 €

2022	2021
25 salariés	21 salariés
19.79 ETP	16.36 ETP
1 stagiaire	3 stagiaires
1 service civique	2 services civiques

Petit historique :

Date de la première embauche : le 1^{er} février 2001

Depuis, l'association a vu au sein de ses murs : 57 salariés, 29 stagiaires et 6 services civiques

L'année 2022 met en évidence la difficulté de la gestion du personnel avec :

- 8 arrivées (Emilie BARBOSA, Paul BRUNOD, Guylaine DEFAIL, Eva GARCIA, Etienne HUBERT, Camille LAUR, Jérémy LEFEVRE et Ennaloël MATEO-ESPADA) et
- 5 départs (Gaëtan BALAY, Emilie BARBOSA, Jérémy LEFEVRE, Ennaloël MATEO-ESPADA et Ludmilla TERRES)

Ce turn-over est très perturbant pour toute l'association, son organisation, sa programmation et la stabilité entre les membres de l'équipe.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Par ailleurs nous pouvons toujours craindre des contrôles éventuels sur les exercices suivants aussi nous avons constitué une provision pour risque de 15% de l'assiette éligible FEDER pour la programmation 2017 ainsi qu'une de 5% de l'assiette éligible FEDER pour les programmations 2018, 2019, 2020 et 2021. Aussi, la provision pour risque Feder au titre des années 2014 à 2021 s'élève à 83 247,52 €.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat de l'exercice se solde ainsi par un excédent de **162 836,73 €**.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT (copie de l'annexe de la liasse fiscale – page 25)

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur un grand nombre de bénévoles.

Le temps bénévole réalisé au cours de l'année 2022 se décompose de la manière suivante :

- 1246,99 heures (0,80 ETP) pour le temps bénévole « administratif » valorisé au taux horaire chargé de notre attaché de direction soit 25,18€/h ;
- 1762,50 heures (1,10 ETP) pour le temps bénévole « scientifique » valorisé au taux horaire chargé de notre scientifique avec le plus d'ancienneté soit 30,95€/h.

Valorisation du bénévolat = 1246,99h x 25,18€ + 1762,50h x 30,95€ = 85 948,59€.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION

Nous devons réglementairement affecter le résultat de l'exercice 2022 à notre compte de bilan qui sera la photographie de notre patrimoine au 1er janvier 2023. Pour ce faire nous vous proposons de voter les quatre résolutions suivantes :

- Première résolution :

Acceptez-vous l'affectation du résultat de l'exercice 162 836,73 € au compte de « Réserves statutaires » ?

- Deuxième résolution :

Au 01/01/2022 le compte de Réserves conventionnelles pour fin de contrat de travail s'élevait à 136 928,94 €. Pendant l'exercice 2022, d'une part il a été provisionné de nouveaux droits acquis, d'autre part il a été diminué des indemnités payées en fin de contrat de travail.

Au 31/12/22 il est d'un montant de 145 989,79 € soit en augmentation de 9 060,85 €.

Acceptez-vous la réintégration de ce montant au compte de 'Réserves statutaires' auquel le compte de Réserves conventionnelles est attaché ?

- Troisième résolution :

Il avait été voté lors de l'Assemblée générale du 25 juin 2022 d'utiliser la réserve statutaire pour publication (compte 10632) pour financer la rédaction de l'atlas chiroptères en 2022. Ayant sollicité et obtenu des subventions de la DREAL et du CRBFC, la réserve statutaire n'a pas été sollicitée. Par conséquent, acceptez-vous de laisser cette réserve d'un montant de 24 134,77 € pour le financement de futures publications.

- Quatrième résolution :

Augmenter le compte de Réserves pour actions de sauvetage de 20 000 €, pour une mise en valeur et une conservation éventuelle du site de Muse. Ces 20 000 € seraient pris du compte Réserves statutaires.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Il est de 1 231 145 € et a été validé par le conseil d'administration du 10 novembre 2022.

ANALYSE FINANCIERE DU BILAN

Dans la partie supérieure du bilan les FONDS ASSOCIATIFS 1 459 165 € (1 375 917 € + 83 248 €) sont « employés » au financement de l'ACTIF IMMOBILISE 97 802 €. La différence de 1 361 363 € est le fonds de roulement. Ce fonds de roulement est ainsi une ressource financière qui participe à la partie inférieure du bilan.

Dans la partie inférieure du bilan les DETTES 227 034 €, qui sont paradoxalement une ressource financière, sont « employées » au financement des STOCKS et des CREANCES soit 867 908 €. La différence 640 874 € entre ces deux montants est le besoin en fonds de roulement. Ce besoin en fonds de roulement étant imputé au fonds de roulement proprement dit, il reste un solde de 1 361 363 – 640 874 = 720 489 € correspondant bien au montant des DISPONIBILITES FINANCIERES.

Ce fonds de roulement qui découle d'une bonne gestion au quotidien de la structure nous permet d'avoir une indépendance vis-à-vis des banques.

Cette année a été marquée par la non-sollicitation des fonds européens (FEDER 2021-2027) qui a été compensée par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, de nouveaux projets ABC/ABI (Atlas de la biodiversité communal/ Atlas de la biodiversité intercommunal), ATE de La Machine (58) (Aire terrestre éducative), les études RNR (Réserves naturelles régionales), le développement des animations avec l'arrivée de notre médiatrice et des études comme le suivi des mesures compensatoires suite à la construction de la conduite GRT Gaz.

Une équipe qui se consolide mais dans laquelle demeure un turn-over important.

Une augmentation de l'activité et du personnel qui implique une augmentation du temps de gestion, d'administration et de direction qu'il va falloir prendre en compte dans les années à venir afin de continuer à mener à bien nos missions.

Un siège administratif mis à disposition gracieusement par le Parc naturel régional du Morvan devenant trop étroit nous a conduit à la création d'une antenne à Saulieu afin d'offrir de meilleures conditions de travail à l'ensemble des membres de l'équipe. Cependant cette solution temporaire entraîne d'autres problèmes de fonctionnement. Une réflexion est ouverte à ce sujet.

Rapports du Commissaire aux comptes

M. Sylvain Tramoy, commissaire aux comptes, présente ses rapports en visio-conférence, rapports qui certifient que les comptes sont réguliers et sincères.

Rapport d'activités

La parole est donnée à Daniel Sirugue pour la présentation de l'équipe, de ses activités en 2022 et des partenaires de la SHNA. Il rappelle les objectifs de l'OFAB et donne la répartition selon les thématiques et les types d'actions des 31 000 h de travail des 25 salariés qui constituaient l'équipe (19,79 Equivalent temps Plein) sur cette période. Quelques actions sont présentées plus en détail par les salariés.

- **Les coléoptères saproxyliques du Morvan** (réfèrent : Mathurin Carnet) : il s'agit d'une étude menée sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan à Dun-les-Places, Larochemillay et Glux-en-Glenne. Parmi les 138 espèces observées (6 561 individus), 3 sont patrimoniales : *Acalles dubius*, *Callidium aeneum* et *Schizotus pectinicornis*.
- **Etudes acoustiques des sites d'accouplement des chauves-souris** (réfèrents : Alexandre Cartier, Paul Hureau, Paul Brunod) : l'objectif est d'identifier des réseaux de sites clés pour la conservation des chiroptères. Sur Santenay (Côte-d'Or), les 589h d'enregistrement ont permis d'identifier 17 espèces (333 346 contacts chiroptères) et de confirmer l'importance nationale de la zone pour le swarming. Dans le sud de l'Yonne, ce sont 1 510h d'enregistrement (493 433 contacts chiroptères) et 20 espèces qui permettent de confirmer également l'importance du site pour le swarming.
- **Les atlas de la biodiversité (inter)communale** : en 2022, les atlas menés ont concerné les communes d'Autun et d'Epertully ainsi que les intercommunalités Les Bertranges, Puisaye Forterre et Ognon.

- **Suivi ornithologique sur la RNR des Mardelles de Prémery** (réfèrent : Cécile Détroit) : un suivi de l'évolution du cortège avifaunistique a été réalisé pour établir un état des lieux plus ciblé sur les espèces à enjeux et proposer des pistes de gestion. Les prospections 2022 ont permis d'identifier 53 espèces dont 42 nicheuses et 19 à enjeux.

- **Ouvrages d'arts** (réfèrents : Paul Hureau, Damien Lerat) : plus de 110 ouvrages d'arts ont été expertisés en ce qui concerne la problématique chiroptères avec pour objectif d'apporter des conseils et des solutions lors de travaux afin d'éviter la destruction des espèces. Ce bilan a été transmis aux différents conseils départementaux. Concernant la Loutre, 20 banquettes ont été mis en place en Bourgogne, principalement dans la Nièvre.

- **SOS Faune Castor d'Europe et Chauves-souris** (réfèrents : Cécile Détroit, Damien Lerat, Paul Brunod) : un accompagnement des riverains et des exploitants a été mis en place par la SHNA concernant la cohabitation avec le Castor vis-à-vis des risques d'inondations ou de manque d'eau (barrages), d'abattage d'arbres, de dommages aux cultures, de fragilisation de berges et des digues (gîtes) ; à Dommartin, un barrage a ainsi été enlevé et deux barrages de substitution installés. A Decize, les travaux d'abattage par la commune de 142 arbres de l'allée des Hall ont eu un impact sur deux colonies de Noctules communes *Nyctalis noctula* (au minimum 98 individus au sol dont plusieurs ont dû être euthanasiés) ; Plusieurs plaintes ont été déposées par des associations dont exceptionnellement la SHNA.

- **Avancement des opérations Refuge mare, Refuge pour les chauves-souris et Havre de paix pour la Loutre** (réfèrent : Lisa Leprêtre) : les refuges sont des conventions avec des personnes privées ou publiques avec des engagements d'intention à de bonnes pratiques ; la SHNA accompagne, sensibilise et communique sur ces engagements. En 2022, 76 nouveaux refuges ont été signés, 41 pour les mares, 30 pour les chauves-souris et 5 pour la Loutre, soit respectivement 209, 172 et 24 conventions depuis le début du programme.

- **Restauration de mares** (réfèrent : Lisa Leprêtre) : en 2022, 106 mares ont été diagnostiquées et 66 restaurées ; en l'absence de partenaires sur certains secteurs, la SHNA-OFAB a géré la maîtrise d'ouvrage pour la restauration et la création des mares.

- **La Bourgogne Base Fauna, base de données bourguignonne au service de la nature** (réfèrent : Nicolas Varanguin, Samy Mezzani, Cécile Détroit) : au 31 décembre 2022, la BBF comptait 2 162 936 données (+3.1% par rapport à fin 2021), 700 771 relevés (+5%), 241 104 stations géolocalisées (+7%), 7 884 espèces (+1.5%) avec au moins une donnée et 11 423 observateurs (+8.3%). L'outil en ligne E-Observations permet d'alimenter la BBF en données en plus des relevés de terrain de l'équipe ; le nombre de données saisies en 2022 est à nouveau en augmentation après la baisse de 2021. Les données entomologiques sont les plus saisies et toujours en augmentation. 266 espèces (341 taxons) sont des nouveautés.

- **Médiation scientifique et animations** (référente : Camille Laur) : la SHNA s'est engagée dans la démarche Aire Terrestre Educative, c'est-à-dire une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, forêt etc.) qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement pour des élèves du CM1 à la 3^e, leur enseignant et leur réfèrent

(un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement). Le projet du collège Jean Rostand à La Machine est prévu pour 2 ans avec 2 classes de 6^e sur le site communal « le Bois des Sœurs ». Pour cette 1^{ère} année, 8 séances ont permis de faire un état des lieux du site (situation géographique, étude du sol, recherche de traces et indices de présence d'animaux, identification des essences d'arbres ... Cette ATE est financée par l'OFB, le CD 58 et l'Académie de Dijon. La SHNA a participé à d'autres projets pédagogiques, 5 avec le CD 21 et 4 avec le CD 89 soit plus de 200 élèves de 6^e et de 5^e sensibilisés aux thématiques des chauves-souris, des mammifères, des amphibiens, des mares et des insectes pollinisateurs. Enfin, la SHNA a mené des animations « grand public », 8 avec le CD 21 et 3 avec le CD 58.

- **Communication** (référente : Guylaine Defail) : la SHNA a participé à 6 séances de cinés-débats autour des films « Lynx », « Animal », « La Loutre en toute intimité », « Marche avec les loups » et « De griffes et de crocs ». La page Facebook compte 1 651 abonnés soit 499 de plus qu'en 2021 avec 5 129 visites. 18 communiqués de presse ont été publiés avec 146 retombées presse au total.
- **Bourgogne-Franche-Comté Nature** : en plus des numéros 35 et 36 de la revue scientifique, BFC Nature a publié les hors-série 17 « Atlas des odonates de Bourgogne-Franche-Comté » et 18 « Les écrevisses de Bourgogne-Franche-Comté » basés sur les études coordonnées par la SHNA (Quentin Barbotte et Damien Lerat). La SHNA a également participé au colloque « Castor », au Nature Junior n°13, à la création de l'exposition itinérante « La vie tumultueuse des chauves-souris », aux « Questions de nature » publiées par le Bien Public et le Journal de Saône-et-Loire et aux 18^e Rencontres de BFC Nature les 22 et 23 septembre 2002.

Après cette présentation de l'équipe salariée, le président reprend la parole pour faire le point sur les actions menées par les bénévoles de la société.

- Balades et autres activités :
 - Comme les années précédentes, plusieurs « balades autunoises » ont été organisées en 2022 et en ce début 2023 entre les bords de l'Arroux et le temple de Janus. Elles ont été parfois suivies d'un atelier botanique concernant les plantes rencontrées le matin même. Deux ateliers bryologie ont été organisés avec la participation de Michel Boutillon et Joël Minois.
 - La société était partenaire du lycée Pontus de Tyard (Chalon-sur-Saône) et du musée d'Autun pour le Village des Sciences qui s'est tenu les 7, 8 et 9 octobre 2022 au Creusot.
 - L'Entente naturaliste de Bourgogne (AOMSL, La Choue et la SHNA) a poursuivi ses activités.
- Une convention a été signée entre la Ville d'Autun et la SHNA concernant la restauration des herbiers du musée. Le temps de rédaction et la disponibilité restreinte des responsables Muséum/SHNA n'a pas permis la reprise des séances à ce jour.
- Une convention a également été signée pour la conservation des échantillons paléontologiques de Muse dans les locaux du Muséum. Plusieurs visites du site de Muse ont été organisées par Dominique Chabard et Françoise Beaudoin ; elles ont mis en évidence la nécessité d'adapter le

site à ce type d'animations, notamment pour la sécurisation du site. Georges Gand poursuit ses travaux de datation de la couche géologique de l'Autunien.

- La SHNA a participé à la Fête de l'Automne les 1^{er} et 2 octobre avec la tenue de son exposition mycologique ; celle d'Autun s'est déroulée du 15 au 17 octobre 2022. Les deux expositions ont été organisées comme toujours par Robert Pillon avec l'aide de Jean-Pierre Dechaume et des mycologues de la Société d'histoire naturelle du Creusot.

Vote des rapports

Ont été votés à l'unanimité par l'Assemblée générale :

- Le compte rendu de l'AG 2022 mis à disposition des sociétaires via le site Internet
- Le rapport moral du président
- Le rapport financier du trésorier pour l'exercice 2022 et les quatre résolutions associées
- Le rapport d'activité
- Le quitus au conseil d'administration

Clôture de l'AG

La Parole est donnée à M. Gauthier Gimenez (ville d'Autun), Mme Catherine Amiot (Conseil départemental de Saône-et-Loire) et à Mme Claire Mallard (Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté). Le président remercie toutes les personnes présentes et clôture l'Assemblée générale 2022. Un pot de l'amitié organisé par Chistian Aluze et Lucienne Chamoy est offert dans la cour du muséum. La sortie de l'après-midi s'est déroulée autour des étangs de Laizy.



David Beaudoin, président SHNA